

# COLLOQUE DEGEZOI

*Les obstacles à la gestion de l'eau sur l'île d'Anjouan (Union des Comores)*

*Le cas du projet AEP Sima*

Nicolas WALZER

Docteur en sciences sociales

Laboratoire ORACLE (Université de La Réunion)

## 1. Le projet AEP Sima et ses difficultés

Dans le cadre du projet « Eco-gestes et éco-savoirs dans l'Océan Indien » financé par la Région Réunion et que nous dirigeons, nous avons eu le plaisir d'effectuer deux missions sur l'île d'Anjouan (Union des Comores), la première en juillet 2013 et la seconde en septembre 2013 pour un total de près d'un mois. Notre activité présentait un volet recherche et un volet enseignement. L'ensemble s'intitulait *Pérennité de la gestion de l'eau par les usagers. Péninsule de Sima (six villages) sur l'île d'Anjouan (Union des Comores) / Projet d'Acheminement en Eau Potable*. Nous assurâmes quatre-vingts heures d'enseignement à Mutsamudu ; il s'agissait de former les cinq animateurs du Projet d'Acheminement en Eau Potable à Sima *via* des cours de communication, de gestion et résolution de conflits, d'argumentation, des jeux de rôles et des mises en situation. Sur le plan de la recherche, nous fîmes soutenir quatre mémoires<sup>1</sup> (l'un des animateurs n'ayant pas pu mener à son terme son travail). Grâce à ces mémoires, nos journées sur le terrain ont été grandement facilitées. Le

---

<sup>1</sup> Mohamed Maenrouf Issiaka a soutenu avec succès en septembre 2013 un mémoire intitulé : *Les risques liés au maintien d'un réseau parallèle dans le village de Bimbini*. Elamine Ranga a soutenu avec succès en septembre 2013 un mémoire intitulé : *L'implication du personnel de santé dans les actions menées dans le cadre du projet AEP Sima*. Anissa Thabit a soutenu avec succès en septembre 2013 un mémoire intitulé : *Le démantèlement des réseaux parallèles de Mjimandra et Ongoni. Comment impliquer toute la communauté dans la gestion pérenne des réseaux ?* Zaïtouna Attoumane a soutenu avec succès en septembre 2013 un mémoire de rattrapage intitulé : *Monographie du village de Boungweni*.

matériau récolté s'avère important, sachant la quasi-inexistence des recherches en sciences sociales concernant l'île.

Anjouan est l'une des quatre îles qui forment l'Union des Comores avec la Grande Comore, Mohéli et Mayotte. Le principal problème qu'elle rencontre est l'exode des Anjouanais vers Mayotte. Chaque semaine des pirogues (*kwassa kwassa* en comorien) sont mises à la mer en direction de Mayotte, département français. Le président comorien et d'autres hommes politiques et observateurs parlent du « plus grand cimetière marin du monde ».

L'eau est également un problème à Anjouan. D'une superficie de 424 km<sup>2</sup>, l'île est souvent soumise à une pénurie d'eau, moins cependant que la Grande Comore. Les rivières permanentes étaient très nombreuses dans le passé mais leur nombre a été divisé par quatre depuis trente-cinq ans. Cette diminution de la ressource en eau s'explique par la destruction progressive de la forêt du fait de l'activité humaine et de la forte densité de population (589 habitants/km<sup>2</sup>).

Le service de l'eau est particulièrement vétuste et inadapté. Selon les chiffres que nous a communiqués sur place Marie-Christine Rouvière, sociologue qui nous accueille lors de nos missions, seulement 13 % des habitants des Comores ont accès à de l'eau salubre. La majorité de l'eau n'est pas potable (il faut la faire bouillir avant de la consommer), et seule l'eau de surface est utilisable. Sachant de plus que l'eau se raréfie.

La population profite des fuites des conduits pour s'approvisionner gratuitement et illégalement. Là est le cœur du problème : les Anjouanais ont mis du temps avant de prendre conscience qu'il fallait payer l'eau. Pour bon nombre d'entre eux, encore aujourd'hui, « l'eau est un don de Dieu », « nos ancêtres ont toujours bu cette eau et ils n'ont jamais été malades ».

Pour régler ces problèmes, l'Union des Comores a démarré plusieurs projets de réhabilitation et de création de réseaux d'eau potable avec l'aide de ses partenaires (notamment l'Agence Française de Développement). Le projet AEP Sima (Approvisionnement en Eau Potable) censé s'achever (officiellement) en avril 2014 est l'un des plus ambitieux. Il concerne la péninsule de Sima et notamment les villages de Bimbini, Boungheni, Kavani, Milembéni, Mirongani et la ville de Sima. C'est l'Union des Comités de l'Eau d'Anjouan (UCEA) créée en 2002 qui encadre ce projet, elle-même chapeauté par l'AFD. Elle a pour mission de préparer les communautés à se prendre en charge pour la

gestion de la ressource en eau. Pour cela, elle opère un maillage de soixante-dix-sept Comités de Gestion de l'Eau (CGE). Depuis 2005, elle mène un travail de conscientisation et d'information auprès des populations rurales. Le projet AEP Sima s'est ainsi donné les objectifs suivants :

- améliorer les conditions de vie et de santé des habitants de la péninsule de Sima qui disposent actuellement de moins de dix litres d'eau non traitée par jour et par habitant ;
- améliorer le taux d'accès à l'eau potable des populations concernées à l'horizon 2025 ;
- aboutir à un service de l'eau complet, durable et accessible à tous.

Des entreprises internationales de travaux publics comme Farmex Technologies ou Colas sont chargées de construire les tranchées et toutes les installations permettant l'acheminement de l'eau potable (adductions d'eau, bornes-fontaines, *etc.*).

Face à la volonté des pouvoirs publics d'instaurer une eau payante et potable, plusieurs comités parallèles ont vu le jour, alimentés par de nombreux villageois refusant de payer l'eau. Ces personnes ont le soutien de leaders d'opinion et parfois d'hommes politiques (dont la démarche paraît électoraliste). Ces comités distribuent gratuitement l'eau des anciens réseaux vétustes (pourtant dangereuse pour la santé). Dans les villages, la coexistence des deux réseaux parallèles met en péril le service de l'eau et un climat conflictuel s'est installé entre les habitants.

## **2. L'activité des animateurs que nous avons formés**

La tâche des cinq animateurs que nous avons formés est précisément d'informer la population et de la convaincre de la nécessité de réseaux payants et d'une gestion communautaire de l'eau. Leurs interventions se déroulent au sein des quartiers, au sein des associations et dans les assemblées villageoises. Dès la première année du projet AEP Sima, ils ont réalisé des enquêtes socio-économiques auprès de tous les ménages de la péninsule pour connaître le nombre réel d'habitants (difficile à quantifier du fait de la très forte émigration clandestine vers Mayotte), leurs pratiques d'hygiène, leur consommation d'eau, le nombre de branchements privés potentiels, et enfin ce que pensent les habitants de la gestion de l'eau. Les animateurs sont, en premier lieu, des acteurs de terrain qui organisent, lors de

théâtres de rue, des sketches en fonction des problèmes identifiés. Il s'agit d'informer la population sur les thèmes suivants :

- Ebullition de l'eau avant consommation
- Pollution et risques autour du captage
- Importance de l'hospitalisation en cas de maladie
- Les dangers des réseaux parallèles
- Le paiement des branchements privés

Il leur arrive aussi d'organiser des concours dans les écoles portant sur l'eau et les maladies liées à l'eau. En effet, il y a eu plusieurs épidémies de choléra par le passé, en lien avec l'insalubrité. L'hygiène de l'eau est un point sur lequel insistent beaucoup les animateurs. Nous y reviendrons.

### **3. Le rôle des femmes dans la gestion de l'eau**

Avant d'aborder le cœur de notre propos, il convient de préciser quelques points méthodologiques importants.

Premièrement, il existe très peu de recherches scientifiques sur l'île Anjouan. La plupart sont le fait de biologistes, géologues ou géographes qui étudient par exemple les processus d'érosion et notamment toutes les plages disparues suite à l'utilisation abusive et disproportionnée du sable par la population. Les recherches en sciences sociales sont quasiment inexistantes ou alors elles remontent au temps où Anjouan était une colonie française<sup>2</sup>. Il y a bien plus d'études sur la Grande Comore et sur Mayotte (voir notamment les ouvrages et articles de l'anthropologue Sophie Blanchy qui s'étalent sur plus de vingt ans).

Deuxièmement, concernant la gestion de l'eau sur l'île, après recherches poussées en bibliothèque et sur Internet, il n'existerait que deux mémoires sur le thème de l'eau<sup>3</sup>. Or, ils ne traitent pas de la place des femmes. Dans ce contexte, notre recherche se fonde sur les

---

<sup>2</sup> Comme par exemple : Hébert J.-G. « Fêtes agraires dans l'île d'Anjouan (archipel des Comores) ». In: *Journal de la Société des Africanistes*. 1960, tome 30 fascicule 1. pp. 101-116. François Taglioni, géographe de La Réunion a pu s'intéresser à cette île mais avant tout dans une optique de science politique : François Taglioni, « L'île d'Anjouan figure de la balkanisation de l'archipel des Comores », *EchoGéo* [En ligne], *Sur le Vif*, mis en ligne le 02 septembre 2008, consulté le 05 juin 2014. URL : <http://echogeo.revues.org/7223> ; DOI : 10.4000/echogeo.7223

<sup>3</sup> <http://www.issic.sn/sites/default/files/La%20probl%C3%A9matique.pdf>, titre et auteur non mentionnés, mémoire soutenu au sein de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Information et de la Communication de Dakar. / Ahmed Soilihi Abdallah, <http://coi-arpege.org/downloads/symposium/actes/AbdallahANJOUANActes.pdf>, *Gestion durable de l'eau à Anjouan*.

quatre mini-mémoires que nous avons fait soutenir par les animateurs. Ils ont mené de nombreux entretiens avec la population (en langue comorienne et traduits ensuite en français). Ces précisions méthodologiques expliquent la teneur majoritairement ethnographique de notre propos.

D'une manière générale, il s'avère que les femmes sont beaucoup moins associées aux prises de décision que les hommes. Au fur à mesure des enquêtes des animateurs, nous nous sommes aperçus que dans les réunions, ces dernières ont un rôle effacé. Nous avancerons quatre explications :

1. les contraintes sociales ;
2. la peur des maris, de la famille, de la population ;
3. le fait de ne pas être habituée à prendre la parole ;
4. leur complexe d'infériorité.

Premier paradoxe, les femmes sont effacées, et pourtant elles tiennent le premier rôle quand il s'agit de l'eau. Les comités de gestion de l'eau sont tous formés par des hommes. Or, les enquêtes menées dans le village ont montré que ce sont pourtant les femmes qui viennent payer l'eau. Elles sont les plus concernées car ce sont elles qui s'occupent de la cuisine et des tâches ménagères (notamment *via* les lavoirs).

D'autre part, l'influence des hommes est prépondérante. Ils peuvent décider de l'activité de leur femme et leur interdire de participer aux CGE. A Ongoni, un des animateurs a recueilli les propos<sup>4</sup> de Djamila, quarante ans :

*C'est nous les femmes qui payons l'eau et nous vivons tous les problèmes de l'eau. Nous sommes les plus exposées, nos foyers sont déchirés à cause des branchements de l'eau avec les compteurs. Mais nous arrivons à faire face vis-à-vis de nos époux pour que l'eau soit dans nos maisons. Nous avons peur de nous impliquer dans les comités car nous sommes analphabètes. Les jeunes filles qui ont été à l'école ont leur place au sein du comité mais elles quittent leur poste sous l'influence de leur conjoint : c'est le cas de la trésorière du CGE de Mjimandra et de la présidente du CGE d'Ongoni.*

Les femmes semblent mal à l'aise à l'idée de parler devant des hommes. A la maison, on leur demande de laisser s'exprimer les hommes et de ne pas les contrarier. Un homme de

---

<sup>4</sup> Toutes les citations de cet article ont été recueillies en juillet/août 2013 par les animateurs dans le cadre des entretiens menés pour leurs mémoires.

Boungweni déclare : « *Chez moi, j'ai entendu ma mère dire à mes sœurs : "Attention, il ne faut jamais affirmer son point de vue devant les hommes, car c'est mal vu pour une fille" ».*

Cette domination masculine sur la péninsule de Sima, les hommes la justifient par la tradition. Mohamed, 63 ans, polygame et père de vingt enfants, est cultivateur. Il possède une maison en dur. Il a un niveau de vie moyen. Voici ce qu'il déclare :

« *Depuis nos arrières-grands-parents, ce sont les femmes qui s'occupent de tous les travaux ménagers y compris aller chercher de l'eau, où qu'elle se trouve. Ce sont elles qui souffrent des problèmes de l'eau, elles cherchent de l'eau pour préparer à manger, et si, nous les hommes, voulons de l'eau, il suffit d'en parler à notre femme. C'est un phénomène que vous, les animateurs avec votre chef, ne pourrez pas changer, car c'est Dieu qui l'a voulu ».*

Les décisions des femmes ne sont pas bien vues par les hommes pour des motifs religieux et coutumiers. La plupart des enquêtés hommes n'apprécient pas que les femmes prennent des décisions, parce qu'elles le feraient « *sans réfléchir aux conséquences et cette faiblesse reposerait sur leur manque de compétences* ». Un homme nous déclarait : « *Je n'accepte pas qu'elles prennent des décisions car elles sont des femmes et notre religion indique que ce n'est pas leur rôle* ». La majorité des enquêtés déclarent qu'il n'y a pas d'égalité entre hommes et femmes car nulle part cela n'est mentionné dans la religion ou la coutume.

Pourtant, la plupart des femmes enquêtées du village de Boungweni participaient aux activités. Mais, au cours de l'enquête, elles nous ont appris qu'elles étaient fatiguées de travailler. Elles choisissent maintenant de rester à la maison plutôt que de participer aux réunions. Cela ne relève pas toujours de l'influence des hommes, c'est parfois une décision clairement assumée. En effet, certaines revendiquent un manque d'intérêt pour les réunions. D'autres, un manque de consensus au sein du groupe. Il n'est pas surprenant dans ce contexte d'observer que certaines sont démissionnaires. Bismata, quarante-quatre ans et plutôt défavorisée, affirme : « *Moi, je participais beaucoup aux réunions. Depuis le début des travaux du CADER (Centre d'Agriculture et de Développement Rural) je participais bénévolement. Mais plus maintenant, je veux rester avec mes enfants et mon mari. Et en plus, on ne m'a pas informée lorsqu'il y a eu des activités rémunérées et qu'on recherchait des gens* ». D'autres ajoutent : « *Lorsqu'il y avait des travaux où on pouvait gagner un peu d'argent comme les travaux de tranchées au village, on nous demandait de faire une liste de nos volontaires mais celle-ci a disparu. D'autres personnes ont été recrutées à notre place !* »

Pour mieux se figurer le contexte, il faut préciser que l'eau implique d'importants sacrifices financiers pour la plupart des villageois. Dans certains villages, comme l'eau est insuffisante, les familles ayant les moyens vont jusqu'à acheter de l'eau 5000 KMF (10 euros) le m<sup>3</sup> et en cas de pénurie 10 000 KMF (20 euros) le m<sup>3</sup>. Et ceux qui n'en ont pas les moyens s'approvisionnent en eau de pluie (pourtant insalubre car, entre autres, chargée de poussière). C'est par exemple le cas de Mirongani. Le village ne possède ni sources ni réseaux d'approvisionnement en eau. Les femmes sont donc obligées de faire plusieurs kilomètres à pied pour puiser l'eau à la source Souni pendant la saison sèche. Du fait de cette rareté, il y a parfois des bagarres entre femmes à la source.

Que ces dernières se mettent en retrait volontairement ou non, les hommes reconnaissent pourtant leurs sacrifices et leurs facultés d'organisation. Ils savent qu'elles se sont beaucoup sacrifiées pour la sécurité et l'instauration de certaines règles d'organisation au niveau des captages. Notamment celle-ci : l'interdiction de faire la lessive près du captage (décision prise par les femmes, les personnes qui passent outre ont des amendes d'un montant qu'elles déterminent préalablement).

Mais le problème de fond est l'illettrisme très important qui les touche. Parmi les raisons qui empêchent les femmes de participer, il y a celle du niveau d'instruction. Tout poste nécessite de savoir au moins lire et écrire.

- « *Moi personnellement je ne suis pas instruite comme les hommes. Si on me donne une fonction qu'est-ce que je peux faire ? Au final, ce sont les hommes qui vont me le dire car je ne sais ni lire ni écrire* ».

- « *Moi je n'ose pas prendre la parole dans les réunions car je ne suis pas instruite comme les hommes* ».

Un homme déclare : « *On laisse les femmes derrière parce qu'avoir une fonction, ça demande de savoir lire et écrire* ».

On aboutit alors parfois à des propos sexistes. Pour plusieurs hommes, par nature, la femme semble moins intelligente. Un homme déclarait : « *La prise des décisions par les femmes, cela ne me pose pas de problèmes, simplement elles manquent de capacités intellectuelles* ». Néanmoins, certains jeunes hommes sont bien conscients de ce sexisme. Comme Mohamed qui déclare : « *Nos familles se trouvent dans une société qui ne favorise pas l'intégration de la femme. Les quelques femmes qui osent prendre la parole sont critiquées par la population. Par exemple, j'avais une fiancée, elle était chef de classe. Le jour du conseil d'école elle était présente et mon père après le conseil m'a demandé : "cette*

*filles c'est ta fiancée ?" Et il m'a dit qu'à partir d'aujourd'hui, elle ne le serait plus, simplement parce qu'en réunion, elle prenait la parole systématiquement devant les hommes ». Omar, trente-deux ans, souhaiterait de son côté que les femmes participent mais trouve l'idée utopique : « Je milite toujours pour que les femmes prennent des décisions, mais en réalité ce n'est pas facile parce qu'il y a deux types de décisions au village :*

- 1. Il y a les décisions internes comme dans le cas de la construction d'une mosquée. Ce type de décision est réservé aux notables et se prend après la prière du vendredi.*
- 2. La deuxième catégorie concerne les décisions externes comme pour l'intervention des bailleurs de fonds extérieurs au village. Elle est réservée aux gens instruits ».*

Certaines femmes quittent leur poste car elles ont peur de la réaction de leurs maris. Dans le village de Mjimandra, la trésorière du CGE était une femme instruite qui aimait travailler pour son village. Or, son mari n'était pas d'accord. Elle a préféré quitter son poste plutôt que son mari.

Mais il ne faudrait pas oublier les femmes qui participent malgré tout. Dans le cadre des activités communautaires réalisées au village de Mjimandra, certaines femmes se sont investies dans la construction de l'école, dans l'entretien du réseau d'eau du village, dans la construction d'un barrage, dans la surveillance des instituteurs de l'école primaire (qui ne sont pas de la région et qui parfois ne viennent pas faire cours)... Anissa, trente ans, déclare : « *Nous les femmes, nous participons physiquement (en transportant du sable, des galets et de l'eau) et nous nous cotisons pour que chacune amène du poisson, du riz lors de chaque activité* ». Si les femmes participent, ce sont les hommes qui prennent les décisions dans la majorité des cas. Par exemple, dans le cas précédent, sur le papier, il y avait une femme à la présidence, une autre à la trésorerie et une femme contrôleuse. Mais en réalité, il s'agissait juste de documents écrits, les décisions incombaient aux hommes.

Toujours à Mjimandra, Anissa, animatrice du projet AEP Sima a pu s'entretenir avec une association de dix femmes (nommée *Tama Jema*) dont l'activité est le maraîchage. Les membres de *Tama Jema* considèrent que les CGE sont très importants mais refusent de s'y impliquer. Pour elles, le problème de l'eau concerne uniquement les hommes et elles ont peur des polémiques (qui ont par exemple pu avoir lieu pendant les travaux de réhabilitation du captage).

Après avoir fixé notre attention sur la question des femmes, voyons comment la population réagit au principal problème causé par l'eau insalubre : les maladies. On y observera le rôle déterminant tenu par les épouses.

#### 4. Le cas des maladies liées à l'eau

Ahmed, quarante ans, déclare : *« nous savons tous que l'eau que nous buvons n'est pas potable. Il y a toujours nos enfants qui tombent malades en buvant de l'eau qui n'est pas traitée. Nous apprécions le fait d'avoir de l'eau en quantité dans nos foyers mais on s'inquiète de sa qualité car beaucoup de personnes polluent la rivière en amont. Nos proches attrapent souvent la typhoïde, et nous dépensons beaucoup pour nous soigner. Dans tous ces cas, il y a des personnes qui pensent que c'est le nouveau réseau (potable) qui les rend malades. Des femmes venant d'autres régions de l'île viennent laver leurs habits en amont alors que le captage est peut-être pollué ».*

Des rumeurs courent et mettent en cause le personnel de santé. Selon certains habitants, ce dernier serait contre le projet AEP Sima, car celui-ci voudrait faire disparaître certaines maladies, ce qui stopperait la vente des médicaments dans la région (et notamment ceux que vendent directement les médecins à leurs patients). Le personnel de santé n'informe pas les patients que l'eau de boisson est la cause des maladies. D'autre part, la population manque de prévoyance et n'arrive pas à changer ses habitudes, à respecter les règles d'hygiène, même si elle a été sensibilisée à maintes reprises. Pour certains, les médecins profiteraient des maladies liées à l'eau. Fouad, habitant de Mjimandra, déclare : *« Il y a trois semaines, ma femme était hospitalisée pour paludisme et les médecins disaient que c'était causé par l'eau alors que l'eau utilisée à la maison est propre. En plus, la citerne est bien protégée. Pour soigner ma femme, nous avons dépensé plus de 100 000 KMF (200 euros) dans une clinique privée. Nous ne savons pas si les médecins disaient vrai ou si c'était pour nous faire payer. En tout cas, ils ne nous disent pas la cause des maladies si nous ne le leur demandons pas. »*

On observe donc une méfiance vis-à-vis du personnel médical. Lorsque les villageois tombent malades malgré le soin qu'ils ont pris de traiter l'eau consommée, leur médecin leur dit que cela vient de l'eau. Les habitants pensent alors que ce dernier leur dit cela pour vendre des médicaments.

On retrouve ici aussi la référence aux ancêtres. Examinons le cas d'une famille pauvre (femme divorcée avec huit enfants) de Milembéni. Elle possède un branchement privé, l'eau est permanente à la maison. Cette eau brute est utilisée pour la boisson et pour un usage domestique. Aucune personne n'est jamais tombée malade. Cette mère de famille ne croit pas que l'eau puisse causer des maladies *« parce que mes ancêtres la buvaient sans jamais*

*tomber malade* ». « *L'eau de Souni est potable, elle ne peut pas transmettre de maladies. Si quelqu'un tombe malade, c'est que ses anticorps sont faibles. L'eau du projet AEP est pour ceux qui n'en ont pas. Elle peut nuire à la santé parce que les Blancs ont mis des produits.* »

On le voit, dans cette société où les liens et rassemblements communautaires sont très importants, les rumeurs sont légion. Par exemple, on raconte que lorsqu'un Anjouanais se rend pour la première fois dans un pays où il y a de l'eau potable, il souffre de maux de ventre après avoir bu. Un proverbe comorien est éclairant ici : « *Les microbes ne tuent pas les Comoriens* ». Le fait d'avoir bu et mangé des aliments avec beaucoup de microbes aurait créé des anticorps puissants chez les Comoriens.

D'autre part, certaines femmes ont peur car l'on raconte que les produits mis dans l'eau (pour l'assainir) contiendraient des contraceptifs. Il s'agirait d'une stratégie politique s'intégrant dans les campagnes de limitation des naissances qui concernent l'île.

## **5. Recommandations issues des mémoires des animateurs**

Après discussions avec les animateurs à propos de leurs mémoires, il en ressort une série de propositions pour améliorer la situation. Il s'agirait de repérer les femmes qui savent lire et écrire puis de les former à la gestion de façon ensuite à leur donner des postes-clés. Il s'agirait aussi de fixer des quotas de femmes dans les CGE et par ailleurs, d'impliquer les imams, les notables et les personnes instruites pour changer les mentalités.

Pour conclure, il semblerait que la situation ne soit pas bloquée si l'on en croit une des animatrices du projet, Anissa Thabit, qui a eu une bonne surprise le 12 août 2013. Après son travail d'enquête, une femme a décidé de rejoindre le CGE d'Ongoni alors que jusqu'à présent aucune femme ne voulait s'y impliquer directement.

## **Bibliographie**

Maenrouf Issiaka, Mohamed, *Les risques liés au maintien d'un réseau parallèle dans le village de Bimbini*, 2013, mémoire soutenu dans le cadre du projet AEP Sima, directeur de mémoires : Nicolas Walzer, second membre du jury : Marie-Christine Rouvière, sociologue.

Ranga, Elamine, *L'implication du personnel de santé dans les actions menées dans le cadre du projet AEP Sima*, 2013, mémoire soutenu dans le cadre du projet AEP Sima, directeur de mémoires : Nicolas Walzer, second membre du jury : Marie-Christine Rouvière, sociologue.

Thabit, Anissa, 2013, *Le démantèlement des réseaux parallèles de Mjimandra et Ongoni. Comment impliquer toute la communauté dans la gestion pérenne des réseaux ?*, 2013,

mémoire soutenu dans le cadre du projet AEP Sima, directeur de mémoires : Nicolas Walzer, second membre du jury : Marie-Christine Rouvière, sociologue.

Attoumane, Zaïtouné, *Monographie du village de Boungweni*, mémoire de rattrapage soutenu dans le cadre du projet AEP Sima, 2013, directeur de mémoires : Nicolas Walzer, second membre du jury : Marie-Christine Rouvière, sociologue.